

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|  |                            |   |                                     |
|--|----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>Garderie Au Pays Des Enfants inc.                 | Numéro de permis<br>843031 | Date d'inspection<br>Le 07 décembre 2022            |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Garderie Au Pays Des Enfants Inc.              |                            | Numéro de téléphone<br>(506) 753-6038               |                                     |
| Adresse<br>Unité B 272 rue Notre Dame Atholville NB E3N 3Z9              |                            |   |                                     |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Mona Martin |                            | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives                     | Règlement                  | Date limite pour être conforme                      | Date d'attestation de la conformité |

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse pendant la visite.
- À la suite d'une exemption, les dossiers sont tenus à la maison de l'exploitante.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Observations :  
Groupe d'âge 2-5 ans : la sieste, jeux libres et l'éducatrice rencontre une histoire aux enfants.  
Après-classe : une activité de groupe. Création d'un napperon de Noël. Jeux libres.  
Les enfants ne sont pas allés à l'extérieur. La température ne le permettait pas. Il moulait.
- Discussions avec l'administratrice concernant les congés de Noël, groupe des nourrissons et les pratiques de feu.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Julie Lagacé

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date